

Master Class en **Philanthropie**

12^e édition, 26 – 28 mars 2025



Introduction

Trois jours de formation continue pour comprendre le panorama philanthropique suisse, les évolutions récentes et leur impact.

Dans nos sociétés en mutation, face à l'intégration de nouvelles technologies, des conséquences désormais visibles du changement climatique ou autres bouleversements globaux, ou encore face aux attentes de transparence grandissante, questionner nos certitudes devient aujourd'hui une nécessité. La philanthropie ne fait pas exception et c'est bien là le sujet de cette formation.

En quoi ces changements, et d'autres que nous identifierons ensemble, peuvent-ils modifier la pratique de la philanthropie et le fonctionnement des fondations ? Quelle valeur ajoutée celles-ci peuvent-elles avoir ? Comment aider son client à choisir lorsque l'on est conseillère ou conseiller de donatrices ou donateurs ? Comment assurer un impact durable à ses actions ?

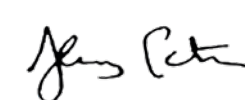
Le Center for Philanthropy Studies (CEPS) de l'Université de Bâle, le Centre en philanthropie de l'Université de Genève (GCP) et Swiss Philanthropy Foundation sont partenaires de la Master Class en Philanthropie et organisent cette année la 12^e édition de cette formation pour les professionnelles et professionnels actifs dans la philanthropie en Suisse romande.

A travers une combinaison de moments consacrés à la réflexion, à la mise en pratique des enseignements et aux échanges entre participantes et participants, nous offrons une formation unique en son genre sur les impacts de ces changements dans la pratique de la philanthropie et la gestion des fondations. Notre objectif est de vous permettre d'acquérir des outils pratiques et de développer un réseau utile à vos métiers.

Nous vous proposons de découvrir le programme dans les pages qui suivent.



Prof. Georg von Schnurbein
Center for Philanthropy Studies
Université de Bâle



Prof. Henry Peter
Centre en philanthropie
Université de Genève



Sabrina Grassi
Swiss Philanthropy Foundation

Intervenantes et intervenants

Les formatrices et formateurs



Prof. François Dermange

Professeur d'éthique, Université de Genève

Diplômé de HEC (Paris), François Dermange a d'abord été consultant chez Arthur Andersen. Il a ensuite entrepris des études de Théologie à Paris, puis Genève, où il a fait sa thèse sur, « Éthique, économie et théologie » dans l'œuvre d'Adam Smith. Il est depuis 1998 professeur ordinaire d'éthique à la Faculté de théologie de l'Université de Genève dont il a été le doyen pendant quatre ans (2005–2009). Il est membre du Comité stratégique du Centre en philanthropie (UNIGE) et enseigne dans le cours « La philanthropie et ses principaux enjeux juridiques ».



Patricia Legler

Responsable Droit & Politique, SwissFoundations

Patricia Legler est responsable du suivi et de la gestion des aspects légaux et politiques du secteur philanthropique pour l'association des fondations donatrices de Suisse, SwissFoundations. En parallèle elle gère des fondations caritatives actives dans la santé et le soutien à l'enfance tout en assumant des mandats dans des conseils de fondation. Titulaire du brevet d'avocat, elle a complété sa formation par un DAS en gestion des organismes à but non lucratif et plus récemment par un CAS en philanthropie stratégique et opérationnelle de l'Université de Genève.



Prof. Georg von Schnurbein

Directeur, Center for Philanthropy Studies (CEPS)

Georg von Schnurbein est professeur en management des fondations à la Faculté de sciences économiques et commerciales et directeur fondateur du Center for Philanthropy Studies (CEPS) à l'Université de Bâle. Le CEPS est un institut interdisciplinaire de recherche et de formation continue sur la philanthropie et les organisations à but non lucratif. Il occupe plusieurs fonctions dans des conseils de fondation et est coéditeur du Swiss Foundation Code.



Prof. Giedre Lideikyte Huber

Professeure assistante de droit fiscal, Université de Saint-Gall
Senior Corporate Tax Manager, PwC

Titulaire d'un doctorat en droit fiscal, Giedre Lideikyte Huber est professeure assistante de droit fiscal à l'Université de Saint-Gall, ainsi que Senior Corporate Tax Manager chez PwC. Ses domaines de spécialisation sont la fiscalité ainsi que la politique fiscale, surtout dans les domaines de philanthropie et durabilité. Son expérience professionnelle antérieure comprend à la fois le secteur privé (banque) et le secteur public (administration fiscale cantonale genevoise). Elle est actuellement membre du conseil d'administration de l'Autorité cantonale de surveillance des fondations et des caisses de pension.



Virginie van Doorn

Membre de la Direction, Conser ESG Verifier SA

Membre de la Direction de Conser ESG Verifier SA, Virginie van Doorn est plus particulièrement en charge des projets stratégiques et des relations avec les fondations. Avant de se spécialiser dans la finance durable, elle a accumulé une large expérience au sein de fonds d'investissement et de sociétés de conseils en Fusions et Acquisitions. Passionnée par les questions d'impact, de durabilité et de développement inclusif, elle est titulaire d'un Master en économie de l'Université de St Gall, d'un CAS en Sustainable Finance de l'Université de Zürich ainsi que d'un PED de l'IMD. Depuis 2024, Virginie siège au sein du Comité de Stratégie et de Surveillance de Sustainable Finance Geneva.



Prof. Philipp Krueger

Professeur de finance, Université de Genève

Professeur de finance à l'Université de Genève, Philipp Krueger détient également une chaire au Swiss Finance Institute. Expert dans le domaine de la finance durable et comportementale, il a publié de nombreux articles dans les meilleures revues de finance. Il siège au conseil d'experts d'Inrate AG à Zurich et conseille l'une des plus grandes banques suisses en matière d'investissement ESG.



Mara De Monte

Directrice exécutive, Centre en philanthropie (UNIGE)

Mara est responsable des activités opérationnelles et administratives du Centre en philanthropie; elle participe également à l'élaboration de la stratégie de développement du Centre. Active auprès de fondations et donatrices et donateurs privés, elle possède une connaissance et une expérience approfondies du secteur. Jusqu'en juillet 2019, elle était conseillère senior au sein de la banque privée Lombard Odier, facilitant les engagements philanthropiques de la banque et de ses clients.



Loïc Pfister

Avocat, LPPV avocats

Loïc Pfister est avocat, docteur en droit et academic fellow du Centre en philanthropie de l'Université de Genève. Il concentre sa pratique et publie dans le domaine du droit des fondations et des sociétés. Il a développé un intérêt particulier pour la philanthropie et siège dans plusieurs conseils et comités.



Sabrina Grassi

Directrice générale, Swiss Philanthropy Foundation

Sabrina Grassi est titulaire d'un Master en relations internationales et a rejoint la Fondation en 2015 où elle occupe le poste de Directrice générale. Elle participe au déploiement de la stratégie de la Fondation, conseille les donatrices et donateurs privés et institutionnels, supervise le développement des fonds abrités et de l'équipe de la Fondation, tout en assurant le lien avec le Conseil de fondation. Elle siège depuis 2020 au comité directeur de SwissFoundations et en assure la présidence depuis juin 2023.



Martial Paris

Associé gérant, WISE Philanthropy Advisors

Associé gérant de WISE Philanthropy Advisors, société qu'il a rejoint en 2008. Il conseille les individus et les fondations en ce qui concerne les projets d'identification, de planification stratégique, de gestion de fonds et d'évaluation d'impact. Il donne également des cours dans le cadre de formations en Suisse, en se basant sur ses diverses expériences de terrain notamment.



La facilitation

Lucile Yersin

Directrice des opérations, Swiss Philanthropy Foundation

Lucile Yersin a rejoint la Fondation en 2020 et occupe le poste de Directrice des opérations. Forte d'expériences antérieures en Suisse, au Sénégal et au Liban, Lucile accompagne l'équipe opérationnelle dans leurs tâches quotidiennes pour assurer la bonne gestion et le suivi des fonds abrités. Avec une spécialisation sur les études migratoires, Lucile accompagne les donatrices et donateurs dans leurs initiatives philanthropiques.

Intervenantes et intervenants

Les témoignages



Jacqueline Coté

Jacqueline Coté est la Présidente de la Fondation Caux Initiatives et Changement depuis 2022, une fondation d'utilité publique suisse créée en 1946 qui œuvre pour une société juste et démocratique en promouvant la paix et la confiance.

Précédemment Jacqueline était Directrice des relations publiques au Graduate Institute Geneva et, avant cela, la représentante permanente de la Chambre de commerce internationale (ICC) auprès des Nations unies et la Directrice Advocacy & Partnerships au WBCSD.

Pendant la première moitié de sa carrière, Jacqueline a exercé en tant qu'avocate au Canada et en Suisse et a occupé des postes de direction au sein des sociétés multinationales SGS et DuPont.

Jacqueline est membre du Barreau du Québec et possède les nationalités suisse, canadienne et britannique.



Louis Fauchier-Magnan

Louis Fauchier-Magnan est Responsable de l'équipe suisse de Mirabaud & Cie SA à Genève, couvrant la Suisse romande pour les activités de gestion de fortune.

Il a débuté sa carrière chez KPMG en 2007 à Zurich en tant qu'auditeur dans les services financiers et a rejoint Mirabaud en 2009, couvrant les ventes et le marketing dans l'Asset Management depuis Zurich.

En 2015, il a rejoint les activités de Wealth Management de Mirabaud en tant que Responsable du bureau de Paris jusqu'en juin 2020, date à laquelle a pris la responsabilité de l'équipe suisse à Genève. Il est titulaire d'un master en mathématiques de l'École polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL).



Valérie Kirschmann

Valérie Kirschmann est actuellement Head of Legal Headquarter au sein du Comité international de la Croix-Rouge.

En parallèle, elle s'investit dans des projets culturels et artistiques. Face aux difficultés rencontrées par certains artistes lors de la pandémie de COVID-19, elle a notamment accompagné certains de ces artistes dans des projets alternatifs aux salles de spectacle, alors fermées.

Est alors née l'idée de créer la Shadow Foundation, une fondation d'utilité publique permettant non seulement de soutenir financièrement certains artistes mais surtout de les faire accompagner dans leurs projets par des professionnelles et professionnels reconnus du monde artistique.



Géraldine Limborg

Géraldine est Directrice des opérations de la Oak Foundation. Elle dirige les équipes responsables des services de base de Oak, notamment les finances, l'administration des dons, les technologies de l'information et les ressources humaines. Son mandat s'étend de la définition de priorités claires à l'optimisation de la réalisation des objectifs d'une organisation fondée sur la connaissance.

De nationalité suisse et française, Géraldine est experte-comptable et titulaire d'une maîtrise en droit et en administration des affaires.

Elle aime beaucoup libérer le potentiel de ses collègues et de ses équipes pour réaliser la mission de Oak, conformément à une carrière consacrée au service de causes vouées à un monde meilleur.

Le programme

Jour 1 / mercredi 26 mars 2025

- 08:30** Bienvenue, présentation des 3 partenaires et du programme
par **Lucile Yersin**
- 08:45** Mise en dynamique du groupe: tour de table par **Lucile Yersin**
Tour de table de présentation des participantes et participants et premiers échanges autour des enjeux et défis de la philanthropie d'aujourd'hui.
- 09:15** Quelles évolutions dans la philanthropie depuis 5 ans? par **Lucile Yersin** et **Mara De Monte**
Reflet de la société, la philanthropie évolue. Ces changements ont à la fois des répercussions auprès de celles et ceux qui créent et animent les fondations, comme auprès de celles et ceux qui conseillent les donatrices et donateurs dans la création de leur fondation. A partir des expériences de l'audience, nous effectuerons une cartographie des évolutions récentes de la philanthropie et nous recenserons notamment les implications auprès des fondations d'utilité publique.
- 10:00** Pause café
- 10:30** Présentation du panorama suisse de la philanthropie & enjeux réglementaires par **Patricia Legler**
- 11:15** Ethique et philanthropie: pourquoi donner? Les motivations du philanthrope par **François Dermange**
Que peut-on savoir des motivations qui poussent les philanthropes à donner? Donne-t-on de manière avant tout désintéressée, ou cherche-t-on la reconnaissance des autres, en ce monde, dans l'au-delà ou dans la postérité? Tant l'histoire que la recherche actuelle apportent ici quelques éléments de réponse sur l'esprit animant celles et ceux qui donnent.
- 12:30** Déjeuner
- 14:00** Regards croisés sur les Conseils de fondation: qu'en est-il de la gouvernance? par **Georg von Schnurbein** (module animé en anglais)
En parallèle de la philanthropie, les Conseils de fondation évoluent, et par là-même le profil, le type d'engagement et les motivations de leurs membres. Ainsi, le bénévolat fait-il toujours sens pour siéger dans un Conseil? Le cas échéant, quelle peut en être la bonne rémunération? Plus encore, comment peut-on gérer le remplacement d'un ou plusieurs membres et planifier la succession? Que faire en cas d'un conflit d'intérêt? Dans ce module, l'intervenant discutera avec participantes et participants des enjeux actuels concernant la manière de structurer un Conseil de fondation. Il apportera un ensemble de contenus pratiques et réglementaires sur ces sujets.
- 15:15** Pause café
- 15:45** Témoignage d'une membre de Conseil de fondation par **Jacqueline Coté**
- 16:30** La bonne gouvernance d'une fondation – À quoi ressemble sa mise en œuvre au niveau opérationnel? par **Georg von Schnurbein** (module animé en anglais)
Etablir le mode de gouvernance dans une fondation évoque des questions stratégiques au niveau du Conseil de fondation. Néanmoins, afin de mettre en pratique une bonne gouvernance, il est aussi important de mettre en place les processus adéquats au niveau opérationnel de l'organisation. Ce module présente les aspects de gestion qui permettent à la direction d'une fondation ainsi qu'à son équipe de s'assurer d'une bonne gouvernance au quotidien. En particulier, il s'agira de traiter des questions des structures et des capacités internes nécessaires, et d'exposer les moyens assurant une bonne performance en cohérence avec la mise en œuvre du but social de la fondation.
- 17:45** Fin de l'atelier

Jour 2 / jeudi 27 mars 2025

- 08:30

Cadre ouvert [par Lucile Yersin](#)
- 08:45

Quelles options, quelles approches, quels « véhicules » pour structurer aujourd’hui une démarche philanthropique ? [par Loïc Pfister](#)

A l’heure où le monde de la philanthropie se diversifie et se complexifie, dans lequel les philanthropes donnent souvent de leur vivant, quels sont les moyens techniques et juridiques mis à leur disposition ? En partant des expériences des participantes et participants et de l’intervenant, nous explorerons les options existant aujourd’hui pour structurer les engagements philanthropiques en étudiant notamment les fondations indépendantes et leurs alternatives.
- 10:00

Témoignage d’une fondatrice de fondation et d’un fondateur de fonds abrité [par Valérie Kirschmann et Louis Fauchier-Magnan](#)
- 10:45

Pause café
- 11:15

Organiser le quotidien dans une fondation : règlements internes et rapports contractuels [par Loïc Pfister](#)

Les statuts d’une fondation laissent souvent de nombreuses questions d’organisation ouvertes. Un règlement s’avèrera ainsi opportun. Il sera un recours précieux au quotidien. De plus, il est souvent utile de clarifier les rapports de la fondation avec ses partenaires ou ses bénéficiaires importants. Un flou peut sinon être source de conflits et de déceptions. Ce module sera animé autour de cas pratiques.
- 12:30

Déjeuner
- 14:00

Fiscalité et philanthropie : quels liens et quels défis pour les fondations aujourd’hui ? [par Giedre Lideikyte Huber](#)

La fiscalité joue un rôle important en philanthropie, tant au niveau national qu’international, pouvant aussi bien stimuler que freiner l’initiative philanthropique. Quel est le traitement fiscal de la philanthropie en Suisse ? Que se passe-t-il lorsque l’on souhaite donner à l’étranger depuis la Suisse ? Quels sont les enjeux fiscaux pour les fondations en Suisse ? Pourquoi et par quel moyen l’Etat soutient-il la philanthropie ? Quelles sont les possibilités de réforme ? Ensemble, nous explorerons le cadre suisse avec ses particularités cantonales et le cadre européen relatifs à la fiscalité de la philanthropie ainsi que des défis qu’ils posent, notamment ceux liés à la philanthropie transfrontalière.
- 15:00

Pause café
- 15:30

La collaboration en philanthropie : dans quel but et sous quelles formes ? [par Sabrina Grassi](#)

Que ce soit des cercles de donatrices et donateurs ou des fondations finançant ensemble un projet à moyen ou long terme, la collaboration en philanthropie s’intensifie et s’inscrit comme un moyen de réaliser un objectif d’intérêt général ambitieux. Avec la mise en commun des ressources et des expertises respectives, il est possible de créer un effet de levier et de générer des synergies visant à atteindre un impact majeur à portée globale. Avec des illustrations pratiques, nous explorerons des collaborations philanthropiques aujourd’hui et l’option de la fondation abritante comme plateforme de soutien de fonds collaboratifs.
- 16:45

Témoignage d’une fondation sur la collaboration [par Géraldine Limborg](#)
- 17:30

Fin de l’atelier & apéritif de networking avec les Alumni

Jour 3 / vendredi 28 mars 2025

- 08:30

Cadre ouvert [par Lucile Yersin](#)
- 08:45

Gestion du patrimoine : finance durable avec deux ateliers à choix (notions de base ou niveau avancé) [par Philipp Krueger et Virginie van Doorn](#)

La finance apporte une palette d’options de plus en plus intéressantes pour développer l’impact de sa philanthropie. Par exemple les modèles de « payer pour réussir », ou ceux de « conversion conditionnelle » apportent une dimension supplémentaire dans la réalisation des objectifs à côté de la finance durable. Quelles sont les options pour les fondations ? Quelle(s) perspective(s) pour l’avenir ?
- 10:00

Pause café
- 10:30

Choisir une cause, et avec elle, un projet : quels critères ? Quelle(s) approche(s) ? [par Martial Paris](#)

« Donner c’est choisir et choisir c’est renoncer », cependant comment s’assurer de son choix alors qu’il existe 10 millions d’ONG dans le monde ? Dans ce module, nous ferons ensemble un point sur les processus et la démarche que l’on peut entreprendre pour choisir efficacement et utilement parmi ces organisations.
- 11:30

Impact social : comment s’y prendre ? [par Martial Paris](#)

Dans le cadre d’un atelier interactif, nous évoquerons les tendances et les approches de la mesure de l’impact. Comment mesurer l’impact de sa philanthropie ? Quels sont les indicateurs utiles et les bonnes pratiques pour bien donner ?
- 12:30

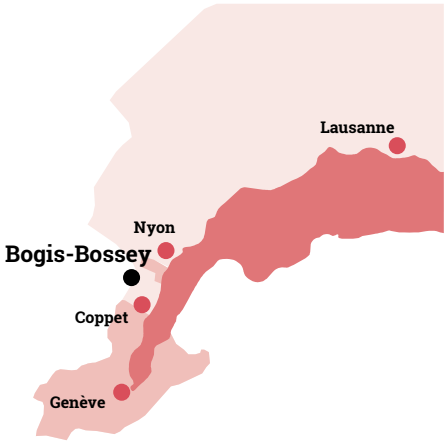
Consolidation et bilan [par Mara De Monte](#)
- 12:45

Tour de table de clôture avec les participantes et participants [par Lucile Yersin](#)
- 13:00

Fin de la formation et déjeuner



Informations pratiques



Date
Mercredi 26 – vendredi 28 mars 2025

Lieu
Château de Bossey
Chemin Chenevière 2, 1279 Bogis-Bossey (VD)

Dress code
Casual

Frais d’inscription
CHF 2’300 pour les trois jours incluant les repas. Tarif préférentiel de CHF 2’150 pour les membres de SwissFoundations, proFonds, Swiss Sustainable Finance et de Sustainable Finance Geneva.

Profil des participantes et participants
Cette formation s’adresse en premier lieu aux professionnelles et professionnels interagissant avec les fondations dans les domaines financiers, bancaires et juridiques (banquiers, notaires et avocats), les gérantes et gérants de fondations (membres de Conseils et membres de direction) et les particuliers, philanthropes, souhaitant créer une fondation.

Inscription
www.swissphilanthropy.ch/formation

Le nombre de places étant limité à 30 pour faciliter l’interaction et la qualité des échanges, les candidatures se font sur dossier. Le nombre de candidatures par famille ou institution est limité à deux. Les participantes et participants recevront un certificat à la fin de la formation.

Délai d’inscription
26 janvier 2025



Important
Les inscriptions peuvent être retirées jusqu’au 3 février 2025. En cas d’annulation après cette date limite, les frais sont dus et ne pourront être remboursés. Il est toutefois possible de se faire remplacer par une personne annoncée par écrit dans le cas d’une philanthropie de famille ou d’une fondation donatrice. Le remplacement pour les autres profils est étudié au cas par cas.

Un partenariat de :

Center for Philanthropy Studies (CEPS)
Le Center for Philanthropy Studies de l’Université de Bâle est un institut interdisciplinaire de recherche et de formation continue pour le secteur des fondations en Suisse. Le CEPS a été créé en 2008 sur l’initiative de SwissFoundations, l’association des fondations donatrices suisses. Il constitue un « think thank » universitaire sur les différents sujets liés à la philanthropie et le secteur des fondations.
www.ceps.unibas.ch

Centre en philanthropie de l’Université de Genève (GCP)
Issu d’un partenariat public-privé, le Centre en philanthropie de l’Université de Genève a pour objectif d’encourager la recherche et la formation universitaire en matière de philanthropie et d’assurer le transfert des connaissances pour répondre aux besoins des praticiens et de la Cité. Interface entre la recherche et l’action, ce centre unique en Europe offre un espace de dialogue entre experts universitaires et acteurs de la philanthropie. Le Centre contribue au développement et au rayonnement international de la place genevoise dans le domaine de la philanthropie.
www.unige.ch/philanthropie

Swiss Philanthropy Foundation
Swiss Philanthropy Foundation est une fondation abritante indépendante d’utilité publique de droit privé suisse. Créée en 2006 et basée à Genève, la Fondation a pour mission d’encourager la philanthropie par la création et l’administration de fonds abrités philanthropiques. Elle héberge aujourd’hui plus de 70 fonds philanthropiques actifs.
www.swissphilanthropy.ch



La Master Class en philanthropie est reconnue par la SAQ (Swiss Association of Quality). Les participantes et participants travaillant dans une institution du secteur financier membre de la SAQ (banque, gérance de fortune, etc.) peuvent valider un total de 5 heures de formation auprès de la SAQ lors des deux premiers jours de la Master Class.



Edition 2025 – un partenariat entre

- Center for philanthropy Studies (CEPS) de l'Université de Bâle
- Centre en philanthropie de l'Université de Genève (GCP)
- Swiss Philanthropy Foundation